

Vœu présenté par le groupe Ecologie et Solidarité

Non au projet de « pôle santé public-privé » à Châteauroux !

En février 2022, le Conseil régional et le CESER ont adopté un « Pacte régional pour répondre aux enjeux de santé publique en Centre-Val de Loire » qui engage la mobilisation générale de l'ensemble des acteurs et actrices œuvrant dans le domaine de la Santé, afin de rendre possible l'accès aux soins pour toutes et tous. Dans ce pacte, le Conseil régional et le CESER ont notamment demandé à l'Etat de « *promouvoir la place et les moyens de l'hôpital public, en :*

- *assurant aux hôpitaux publics un financement et l'affectation de médecins qui leur permettent de répondre à l'ensemble des besoins attendus dans la proximité, et en lien avec la médecine de ville,*
- *octroyant les moyens nécessaires aux centres hospitaliers de retrouver une capacité à recruter avec une meilleure reconnaissance de leurs métiers,*
- *réinterrogeant la question de la tarification à l'activité ».*

Le 30 avril dernier, à nouveau réunis, le Conseil régional et le CESER, dans le cadre d'un point d'étape sur ce Pacte, ont souligné que « *la situation très préoccupante des hôpitaux publics et des maternités nécessite une réponse forte et immédiate de la part de l'Etat. Ce sont en effet les piliers du système de santé publique en France* ». La Région a réaffirmé « *son attachement à une offre de santé publique équilibrée dans chacun des 6 départements du Centre-Val de Loire* ». Elle a interpellé l'Etat sur « *l'impérieuse nécessité de maintenir ses engagements en matière d'investissements dans le système hospitalier* ».

Depuis plusieurs mois, l'annonce d'un rapprochement entre la clinique Saint-François, appartenant au groupe ELSAN, premier groupe de l'hospitalisation privée en France, et le centre hospitalier public de Châteauroux-Le Blanc, suscite de fortes inquiétudes dans le département de l'Indre.

Soutenu par l'ARS et par Monsieur Gil Avérous, maire de Châteauroux, en sa qualité de président du conseil de surveillance du centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc, ce projet de « *pôle santé public-privé* » prétend proposer une offre hospitalière plus lisible et plus attractive pour les médecins, les internes et les étudiants en santé. Au-delà d'un simple partenariat, il prévoit notamment une « *gouvernance commune* », médico-soignante et administrative, réunissant les deux établissements.

Ce projet remet en cause l'un des acquis majeurs de la Libération, issu du programme du Conseil national de la Résistance et concrétisé par les ordonnances de 1945 instituant la Sécurité sociale, qui a permis le développement et la consolidation du service public de santé.

Le 4 août 2025, des citoyens, des organisations syndicales, politiques et associatives ont formé un collectif contre ce projet de « *pôle santé public-privé* », dont ils dénoncent la grande opacité, et pour la défense du centre hospitalier public de Châteauroux-Le Blanc. La pétition en ligne lancée par le collectif a réuni près de 3 000 signatures.

La clinique Saint-François affiche un déficit cumulé de 5 millions d'euros, une goutte d'eau à l'échelle du groupe ELSAN qui réalise chaque année environ 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Avec ce projet de « *pôle santé public-privé* », elle pourrait se concentrer sur ce qui

rapporte : actes rapides, patients sans pathologies multiples, séjours courts... Alors que l'hôpital public, déjà exsangue, ne conserverait que les actes complexes, peu rémunérateurs, ce qui renforcerait son déficit.

Il n'est pas acceptable de laisser passer une telle OPA du groupe ELSAN sur l'hôpital public.

Dans l'un des premiers déserts médicaux de France, où la population est parmi les plus pauvres et où elle vieillit, l'hôpital public est la clé de voûte de l'accès aux soins pour toutes et tous et la recherche d'une rentabilité de l'offre de soins sera de plus en plus vaine. Ce projet renforcerait les inégalités en réservant les soins rentables au privé, facturés lourdement aux usagers, affaiblirait durablement les moyens de l'hôpital public et accentuerait le renoncement aux soins, faute de prise en charge.

Ce vendredi 17 octobre, le conseil de surveillance du centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc doit se réunir et ce projet pourrait être à l'ordre du jour.

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni le 16 octobre 2025 à Orléans :

- **alerte Madame la directrice de l'Agence régionale de Santé du Centre-Val de Loire sur la menace que le projet de « *pôle santé public-privé* » rapprochant la clinique Saint-François, appartenant au groupe ELSAN, et le centre hospitalier public de Châteauroux-Le Blanc, constitue pour la pérennité du service public de santé dans l'Indre et pour la continuité du centre hospitalier public de Châteauroux-Le Blanc,**
- **et lui demande donc de renoncer à ce projet.**

Voeu adopté à la majorité

Pour : Groupe Socialistes, Radicaux, Citoyens (26) / Groupe Ecologie et Solidarité (11) / Groupe Communiste et Républicain (6)

Contre : Groupe Union de la Droite, du Centre et des Indépendants (10) / Groupe Rassemblement National Et Alliés (7) / Groupe Centre, démocrate, républicain et citoyen (3)